



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du  
JEUDI 29 JUIN 2023 à 19 h 00  
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

**OBJET : D12 - Vente de la parcelle cadastrée section ZD n° 129 à la commune de Landes**

**Date de convocation : ..... 23 juin 2023**

**Nombre de conseillers en exercice : ..... 29**

**Nombre de présents : ..... 21**

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés ayant donné pouvoir : ..... 4**

Michel LAPORTERIE à Jean MOUTARDE ; Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI ; Jean-Marc REGNIER à Cyril CHAPPET ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN

**Absents excusés : ..... 3**

Houria LADJAL ; Henoah CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ;

**Absent : ..... 1**

Patrick BRISSET

**Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire**

**Secrétaire de séance : Anne DELAUNAY**

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

## N° 12 - Vente de la parcelle cadastrée section ZD n° 129 à la commune de Landes

Rapporteur : M. Jean MOUTARDE

La Ville de Saint-Jean-d'Angély dispose d'une parcelle, cadastrée section ZD n° 129, située sur la commune de Landes et servant historiquement de chemin d'accès à une zone de dépotage des déchets ménagers et autres immondiçes, sous gestion communautaire.

Ce site ayant fermé, la commune de Landes est devenue propriétaire du foncier.

La parcelle cadastrée section ZD n° 129 d'une superficie de 589 m<sup>2</sup> n'ayant pas vocation à un usage public, ni de fonction particulière de desserte, il a été proposé à la commune de Landes qu'elle en fasse l'acquisition.

Vu l'avis de France Domaine du 7 mars 2023 ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Landes du 20 mars 2023 approuvant l'achat de la parcelle cadastrée section ZD n° 129 ;

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la vente de la parcelle cadastrée section ZD n° 129 située sur la commune de Landes, d'une surface de 589 m<sup>2</sup> pour un montant de 292 euros ;
- d'autoriser Mme la Maire à signer l'acte translatif de propriété et tout document lié à ce dossier.

Le Conseil municipal, après délibération,

**ADOpte** les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (25) :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0



Pour extrait conforme,  
La Maire,  
Conseillère régionale,  
Françoise MESNARD

**TÉLÉTRANS MIS AU**  
**CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**  
sous le n° 017-211703475-20230629-  
2023\_06\_D12-DE  
AR Sous-préfecture le 30 juin 2023  
Publication dématérialisée le 3 juillet 2023

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.